

ENVOI PAR COURRIEL ET PAR COURRIER

Québec, le 23 mai 2003

Monsieur Jean-François Bergeron
Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs
Direction de la coordination
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A313
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1

Objet : Consultation du public sur les projets d'aires protégées des monts Groulx
et de l'île René-Levasseur

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 12 et 13 mai derniers sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes:

1. Vous aviez mentionné que les modalités qui sont proposées par la compagnie forestière Kruger pour la coupe forestière sur l'île René-Levasseur sont tout à fait nouvelles, à caractère expérimental et très différentes des autres aires communes sur le territoire québécois. Est-ce qu'il est possible de connaître ces modalités compte tenu de la proximité de ces territoires de la réserve de biodiversité de l'île René-Levasseur ?
2. À la suite du dépôt de la carte de l'utilisation du territoire par votre ministère lors de la première partie des audiences publiques, soit le document DB6, la commission aimerait connaître votre interprétation de la zone tampon (10 km) identifiée autour des deux projets de réserves de biodiversité ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu du peu de temps avant la seconde partie de l'audience débutant le 9 juin 2003.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Coordonnatrice du secrétariat de la commission